

Patrick Reed a-t-il triché ?



L'Américain Patrick Reed a une nouvelle fois défrayé la chronique avec une nouvelle suspicion de triche. Après le « teegate » avec Rory McIlroy au practice du **Hero Dubai Desert Classic**, voici le « treegate » du 3ème tour.

Au trou 17, Patrick Reed a envoyé son drive directement à droite en direction de trois palmiers. La caméra qui suit les joueurs sur ce trou montre distinctement la balle rentrer dans les feuilles de l'arbre de droite. Arrivé au pied de ces arbres, il se rend compte que la balle n'est pas au sol. Donc elle est restée coincée dans le palmier. Aidé d'un arbitre qui possédait des jumelles, il scrute la cime des arbres et identifie une balle qui serait la sienne au sommet de l'arbre de gauche. Or la caméra montre bien la balle rentrer dans celui de droite.

Que dit la règle ?

Une balle au repos d'un joueur peut être identifiée de n'importe laquelle de ces manières :

- Par le joueur ou n'importe qui d'autre voyant une balle venir reposer dans des circonstances où il est avéré qu'il s'agit de la balle du joueur.
- En voyant la marque d'identification du joueur sur la balle (voir Règle 6.3a), mais ceci ne s'applique pas si une balle identique avec une marque d'identification identique est également trouvée dans la même zone.
- En trouvant une balle avec la même marque, le même modèle, le même numéro et dans le même état que celle utilisée par le joueur, dans un endroit où la balle du joueur est supposée être mais ceci ne s'applique pas si une balle identique repose dans le même endroit et qu'il n'y a aucun moyen de dire laquelle est la balle du joueur.

Que disent les officiels du DP World Tour ?



Au cours du 3e tour du Hero Dubai Desert Classic, deux arbitres sur le parcours et plusieurs commissaires ont indiqué que la balle de Patrick Reed s'était logée dans un arbre spécifique sur sa mise en jeu au 17. L'arbitre en chef du DP World Tour a rejoint le joueur dans la zone et lui a demandé d'identifier ses propres marques de balle distinctives.

À l'aide de jumelles, l'arbitre en chef s'est assuré qu'une balle, portant les marques dont parle Reed, s'était logée dans l'arbre. Le joueur a par la suite déclaré sa balle injouable (Règle 19.2c) et effectué un drop au point situé directement sous la balle. Pour être clair Reed n'a pas été invité à spécifier l'arbre mais à identifier ses marques de balle distinctives pour confirmer qu'il s'agissait de sa balle.

La vidéo qui sème le doute

“100%” Patrick Reed identifie avec “certitude” SA balle emprisonnée dans un palmier qui n'est pas celui dans lequel elle a fini sa course...
[#treegate pic.twitter.com/cy0m5NJdhx](https://twitter.com/cy0m5NJdhx)

– Golf Planète (@GolfPlanete) [January 30, 2023](#)

Interrogé après avoir fini sa partie sur green du 18, Patrick Reed a

affirmé avoir reconnu les marques de sa Pro V1, c'est-à-dire des lignes qui se terminent par des flèches, comme en comportent toutes les balles Titleist du marché, les images commentées en direct par Adrien Toubiana et François Calmels sur *Golf+* prouvent plutôt l'inverse. L'Américain lui ne déroge pas d'un iota de sa version :

« J'ai eu de la chance qu'un officiel ait une paire de jumelles et qui m'a permis d'identifier de façon certaine les marques sur ma balle. Une Pro V1 avec des flèches que j'ai pu voir. Des lignes avec des flèches au bout. L'arbitre était là et a confirmé à son tour que c'était bien ma balle », déclare avec aplomb le Texan. Vous en êtes sûr à 100% ?
« Oui. A 100% ! »

Maintenant, c'est entre lui et sa conscience ! Mais en a-t-il une ?